



### APPELS DE PROVISIONS

Période du 01/07/2021 au 30/09/2021

Copropriété : SDC PYRENEES  
RESIDENCE PYRENEES  
41 RUE ADOUE  
64400 OLORON SAINTE-MARIE

Copropriétaire : MME BEN HADJI MYRIAM

MME BEN HADJI MYRIAM  
264 ROUTE DE BUANES  
40320 LOUBOUER

Référence : S.011089.00115

Page N° 1/2

Les interlocuteurs à votre service		
Gestionnaire	: GUIGON GERALDINE	05.59.39.18.78
Comptable	: MILLET Sandrine	05.59.11.11.21

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
28	0000	B	4	APPARTEMENT T2 BIS	283
30	0000	A	-1	CAVE	7
50	0000	B	-1	PARKING	21

**ESPACE CLIENT**

**Pour vous identifier**

Votre identifiant

**A385BE2J27U8F**

Votre mot de passe

**130913**

Avance	Autres avances	Provisions
110,73	337,53	0,00

Rubriques de charges	Budget Période	Base de répartition		Votre Quote Part
		Individuel	Total	
Appel n 4 :FONDS TRAVAUX ALUR				
Lot n° 28 APPARTEMENT T2 BIS+CAVE+PARKIN				
FONDS TRAVAUX ALUR	271,86	311	10000	8,45
Sous-total				<b>8,45</b>
<b>Total appel Copropriétaire</b>				<b>8,45</b>
Appel n 4 :PROVISION/OPERATIONS COURANTES				
Lot n° 28 APPARTEMENT T2 BIS+CAVE+PARKIN				
CHARGES GENERALES	2.537,20	311	10000	78,90
CHARGES PARKINGS	74,95	21	404	3,90
CHARGES BATIMENT A	880,14	2	1000	1,77
CHARGES BATIMENT B	1.420,07	47	1000	66,75
CHARGES ASCENSEUR B	524,81	77	1000	40,41
Sous-total				<b>191,73</b>
<b>Total appel Copropriétaire</b>				<b>191,73</b>
<b>Total des appels</b>				<b>200,18</b>



### APPELS DE PROVISIONS

Période du 01/07/2021 au 30/09/2021

Copropriété : SDC PYRENEES  
RESIDENCE PYRENEES  
41 RUE ADOUE  
64400 OLORON SAINTE-MARIE

Copropriétaire : MME BEN HADJI MYRIAM

MME BEN HADJI MYRIAM  
264 ROUTE DE BUANES  
40320 LOUBOUER

Les interlocuteurs à votre service		
Gestionnaire	: GUIGON GERALDINE	05.59.39.18.78
Comptable	: MILLET Sandrine	05.59.11.11.21

Référence : S.011089.00115

Page N° 2/2

Relevé de compte depuis le 01/04/2021

Date	Libellé de l'opération	Débit	Crédit
17/05/2021	Appel AVANCE TRESORERIE PERMANENTE	110,73	
25/05/2021	VIRT DU 21/05/21 NOTAIRE		110,73
01/07/2021	COTISATION FONDS TRAVAUX 01/07/2021	8,45	
01/07/2021	PROV./CHG COURANTE 01/07/2021	191,73	
	<b>Solde en notre faveur (Euros.)</b>	<b>200,18</b>	<b>110,73</b>

"A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante.

Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du e du II de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux.

Le syndic rappelle les dispositions du présent article sur les appels de fonds qu'il adresse aux copropriétaires."

#### Prélèvement effectué sur le compte indiqué ci-dessous

le 12/07/2021

Intitulé du compte: MME BEN HADJI MYRIAM  
ICS : FR72ZZZ80594E RUM : T0385C004202708N000037050 BIC : PSSTFRPPBOR  
IBAN : FR092004101001xxxxxxX02212

#### Nouvel échéancier

Date	Montant	Date	Montant
12/07/2021	63,91	10/08/2021	63,91
12/07/2021	2,82	10/09/2021	2,81
10/08/2021	2,82	<b>suivants</b>	<b>63,91</b>